

4ème TOUR DES 100 COMMUNES

Distances		Localités traversées	horaire de passage		
Parcouru	A parcourir		40 km/h	42 km/h	44 km/h
7		DEPART FICTIF - BETHUNE - Hôtel communautaire - Avenue de Londres A gauche, Avenue de Paris, Boulevard des Etats-Unis, Boulevard de Hollande, Avenue du Mont Liebaut, à droite Avenue de Bruxelles Avenue de Londres, à gauche Avenue de Paris, à gauche Boulevard des Etats-Unis, à droite Rue du Bois Dérødé, au rond-point à gauche Avenue Armand Racine, au rond-point tout droit Avenue Pierre-Mendes France, à gauche rue Alphonse Outrebon, tout droit rue Alfred Léguillon, au rond-Point à droite boulevard Raymond Poincarré, à gauche rue d'Arras, à droite rue Aristide Briand, à gauche avenue Jean Jaurés, Grand Place, Rue Sadi Carnot, Place Lamartine, Tout droit rue d'Aire, au rond-Point tout droit rue de Saint-Venant		12h20	12h20
0	181,8	DEPART REEL - ANNEZIN - Rue de Saint-Venant, au rond point tout droit direction D937 rue de Saint-Venant		12h30	12h30
2	179,8	HINGES - D937		12h33	12h32
3	178,8	GONNEHEM - D937 - à gauche D182 rue de Béthune - à gauche D181 rue du blanc sabot		12h34	12h34
3,9	177,9	OBLINGHEM - rue du blanc sabot - rue de l'abbaye		12h35	12h35
5,4	176,4	CHOCQUES - tout droit rue du Croquet		12h38	12h37
6	175,8	 PASSAGE A NIVEAU		12h39	12h38
6,7	175,1	LABEUVRIERE - à gauche D181 rue de Fontenelle		12h40	12h39
7	174,8	 PASSAGE A NIVEAU		12h41	12h40
9,5	172,3	LABEUVRIERE - à droite - D181 E5 route de Béthune - rue Roger Salengro - à gauche rue Jules Guesde		12h44	12h43
11,4	170,4	 PASSAGE A NIVEAU		12h47	12h46
12,1	169,7	LAPUGNOY - à droite rue Cyr Bouchart D70 E1 - à gauche rue Jean Jaurés - à droite rue Henri Barbusse		12h48	12h47
14,9	166,9	ALLOUAGNE - rue de Lapugnoy - à gauche rue Roger Salengro - à gauche rue Pierre-Joseph Lecocq - à droite rue de l'Eauririe D183 - rue des déportés et résistants		12h52	12h51
17,5	164,3	ALLOUAGNE - rue du Marais - à droite rue du réveillon  ! SECTEUR PAVE (700 m) 		12h56	12h55
17,6	164,2	Traversée D943			
18,1	163,7	CHOCQUES -  ! SECTEUR PAVE (500 m) 		12h57	12h55
20,3	161,5	GONNEHEM (Hameau de Busnettes) - D187 rue de Busnettes - rue Jean Desprez - rue de la Place - rue de Busnes		13h00	12h59
24,3	157,5	BUSNES - à droite rue de Cantraine D69 - à gauche rue du château D187 - à droite rue de Saint-Venant D816 - à gauche rue de Guarbecque D94 - à gauche de la Flandrie D94 - tout droit Traversée D916		13h06	13h04
27,4	154,4	LILLERS (hameau de la Flandrie) - D94 rue de la Herse - à droite rue du petit Carluy		13h11	13h09
29,2	152,6	HAM EN ARTOIS - D94 rue du Grand Marais - rue du chaînelet -  PASSAGE A NIVEAU -		13h13	13h11
30,0	151,8	HAM EN ARTOIS - Rue de la gare - à droite rue de Lillers - à droite rue de Berguette - à gauche rue de Molinghem - Traversée D188		13h15	13h12
33,1	148,7	ISBERGUES - Molinghem -tout droit rue de Lillers - rue de l'église Saint-Maurice, à gauche rue du 11 Novembre - rue d'Aire - à droite D186 au rond-point à gauche D188E1 - à gauche rue du Hamel		13h19	13h17
37,8	144,0	LAMBRES LEZ AIRE - à droite chemin du marais - à gauche allée de l'étang - au rond-point tout droit D186E3 rue de Witternesse		13h26	13h24
40,5	141,3	WITTERNESSE - Grand rue D186E1		13h30	13h27
41,1	140,7	QUERNES - Rue de Liettres D186E2		13h31	13h28
42,8	139,0	LIETTRES - Route d'Aire		13h34	13h31
44,3	137,5	ESTREE-BLANCHE - rue de la Mairie - à gauche rue de l'église D341 -		13h36	13h33
45,5	136,3	ESTREE-BLANCHE - Longhem - D341 Chaussée Brunehaut "Côte d'Estrée-Blanche" 		13h38	13h35
49,2	132,6	RELY - à gauche rue du Geay D90E3 - à droite rue de Linghem D90 - Grande Rue - à gauche D341		13h43	13h40
51,2	130,6	LIGNY LES AIRE - à droite Rue de Rely D90 - Grande Rue D90E2 - à gauche rue de Ligny		13h46	13h43
52,9	128,9	WESTREHEM - rue d'Hesdin D94 - à droite rue de Ligny - rue d'en Haut		13h49	13h45
55,9	125,9	AUCHY AU BOIS - à gauche rue de Pernes D90 - 1ère à droite sur la place - à droite rue Neuve D185 - à droite D341 - à gauche rue de Lières D185		13h53	13h49
59,8	122,0	LIERES - rue d'Hesdin D185 - à droite rue d'Auchel D91 -		13h59	13h55
60,7	121,1	LESPESSES - Le Paradis		14h01	13h56
61,1	120,7	LIERETTE - rue de Lierettes D91		14h02	13h57
61,9	119,9	AMES - rue d'Auchel - rue de Ferfay D91		14h03	13h58
64,3	117,5	FERFAY - à gauche rue d'Hurionville D91E1 - à droite rue Salvador Allendé		14h06	14h01
68,5	113,3	AUCHEL - rue du Parc de loisirs - à gauche rue Arthur Lamendin - à droite Boulevard Emile Basly - à droite Place Jules Guesde - rue Roger Salengro - à droite rue Pierre Curie - à gauche rue de Cauchy		14h12	14h07
72,3	109,5	CALONNE RICOUART - à gauche D70 - à droite rue de Marles - à droite rue Auguste Delattre - à droite rue de l'église - rue André Mancey - au rond-point tout droit rue de Katowice - rue de Bruay - à droite rue du bois de Rietz		14h18	14h13
74,4	107,4	DIVION - rue Danielle Casanova - rue Paul Langevin - rue du Général Leclerc		14h21	14h16
77,6	104,2	BRUAY LA BUISSIERE - rue Paul Eluard - gauche/droite rue Léonard de Vinci - à droite rue Paul Daguer car - rue Gaston Blot - à gauche avenue Paul Plouviez D302 - rue d'Hulluch - rue Augustin Caron - à gauche rue des Pyrénées - rue Raoul Briquet - rue d'Haillicourt D86E3 - rue Léon Blum - à gauche rue Voltaire		14h26	14h20
80,8	101,0	HAILLICOURT - à droite rue de la Libération - à gauche rue du Général Koenig		14h31	14h25
84,0	97,8	HESDigneul LES BETHUNE - rue d'Haillicourt D181 - rue de la Place - à droite D171E2		14h36	14h30
86,3	95,5	VAUDRICOURT - au rond-point tout droit traversée D941 - rue d'Hesdigneul D171 - à droite rue de Drouvin - rue du bois St-Casimir		14h39	14h33
87,5	94,3	DROUVIN LE MARAIS - à droite rue de Verquin D72 - au rond-point à gauche chemin de Vaudricourt D72E2		14h41	14h35
89,9	91,9	NOEUX LES MINES - rue de Drouvin D72E2 - à droite Rue Nationale D937 - à droite rue Jean Jaurés D65/D179		14h44	14h38
94,0	87,8	HERSIN-COUPIGNY - route de Noeux D65 - Rue Emile Combès - rue Jean Jaurés - rue Emile Zola - rue d'Hersin 		14h51	14h44
99,0	82,8	VERDREL - à droite D57 - à droite rue Roger Salengro D57E2 - à gauche D57E3		14h58	14h51
100,2	81,6	ENTREE SUR CIRCUIT		15h00	14h53
102,3	79,5	OHLAIN - rue des Garinettes - au rond-point à gauche D57		15h03	14h56
103,4	78,4	FRESNICOURT LE DOLMEN - rue du Bourg D57 - place du 8 mai 1945 - rue du Bourg		15h05	14h57
104,8	77,0	VERDREL - à droite Intersection D57-D73 à droite D73 -Chemin de Verdrel à Cauchy (direction Estrée Cauchy)		15h07	14h59
107,6	74,2	ESTREE-CAUCHY - Rue de l'alouette - à droite D341		15h11	15h03
110,8	71,0	GAUCHIN LE GAL - tout droit D341		15h16	15h08
112,2	69,6	HERMIN - Tout droit D341		15h18	15h10
114,5	67,3	REBREUVE RANCHICOURT- Tout droit D341 - au rond point Tout droit - côte de Rebrevue Ranchicourt		15h21	15h13
116,6	65,2	MAISNIL LES RUITZ - Rue de Rebrevue - A droite Entrée Base Départementale d'Ohlain -		15h24	15h16
118,2	63,6	BASE DEPARTEMENTALE OHLAIN - 1er Passage sur la ligne d'arrivée		15h27	15h18
121,4	60,4	FRESNICOURT-LE-DOLMEN - Sortie de la Base Départementale d'Ohlain à droite - D57E3		15h32	15h23
123,5	58,3	OHLAIN - rue des Garinettes - au rond-point à gauche D57		15h35	15h26
124,6	57,2	FRESNICOURT LE DOLMEN - rue du Bourg D57 - place du 8 mai 1945 - rue du Bourg 		15h36	15h28
126,0	55,8	VERDREL - à droite Intersection D57-D73 à droite D73 (direction Estrée Cauchy)		15h39	15h30
128,8	53,0	ESTREE-CAUCHY - rue du vieux Dieu - à droite D341		15h43	15h34
132,0	49,8	GAUCHIN LE GAL - tout droit D341		15h48	15h38
133,4	48,4	HERMIN - Tout droit D341		15h50	15h40
135,7	46,1	REBREUVE RANCHICOURT- Tout droit D341 - au rond point Tout droit - côte de Rebrevue Ranchicourt 		15h53	15h43
137,8	44,0	MAISNIL LES RUITZ - Rue de Rebrevue - A droite Entrée Base Départementale d'Ohlain -		15h56	15h46
139,4	42,4	BASE DEPARTEMENTALE OHLAIN - 2ème Passage sur la ligne d'arrivée		15h59	15h49
142,6	39,2	FRESNICOURT-LE-DOLMEN - Sortie de la Base Départementale d'Ohlain à droite - D57E3		16h03	15h53
144,7	37,1	OHLAIN - rue des Garinettes - au rond-point à gauche D57		16h07	15h56
145,8	36,0	FRESNICOURT LE DOLMEN - rue du Bourg D57 - place du 8 mai 1945 - rue du Bourg 		16h08	15h58
147,2	34,6	VERDREL - à droite Intersection D57-D73 à droite D73 (direction Estrée Cauchy)		16h10	16h00
150,0	31,8	ESTREE-CAUCHY - rue du vieux Dieu - à droite D341		16h15	16h04
153,2	28,6	GAUCHIN LE GAL - tout droit D341		16h19	16h08
154,6	27,2	HERMIN - Tout droit D341		16h21	16h10
156,9	24,9	REBREUVE RANCHICOURT- Tout droit D341 - au rond point Tout droit - côte de Rebrevue Ranchicourt 		16h25	16h14
159,0	22,8	MAISNIL LES RUITZ - Rue de Rebrevue - A droite Entrée Base Départementale d'Ohlain -		16h28	16h17
160,6	21,2	BASE DEPARTEMENTALE OHLAIN - 3ème Passage sur la ligne d'arrivée		16h30	16h19
163,8	18,0	FRESNICOURT-LE-DOLMEN - Sortie de la Base Départementale d'Ohlain à droite - D57E3		16h35	16h24
165,9	15,9	OHLAIN - rue des Garinettes - au rond-point à gauche D57		16h38	16h27
167	14,8	FRESNICOURT LE DOLMEN - rue du Bourg D57 - place du 8 mai 1945 - rue du Bourg		16h40	16h28
168,4	13,4	VERDREL - à droite Intersection D57-D73 à droite D73 (direction Estrée Cauchy)		16h42	16h30
171,2	10,6	ESTREE-CAUCHY - rue du vieux Dieu - à droite D341		16h46	16h34
174,4	7,4	GAUCHIN LE GAL - tout droit D341		16h51	16h39